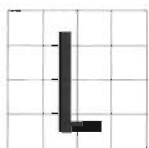


Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
Entité Paysagère : **Escaut urbain et minier**

Fiche de site exceptionnel
Le Pinson, cité minière et forestière



La cité du Pinson, avec son nom qui chante, est un modèle d'urbanisme minier. Situé sur la lisière sud de la forêt de Saint-Amand, le site évoqué ici dépasse la cité proprement dite, pour embrasser les anciennes fosses de Sabatier et de Trois au Bois. Cette mise en relation du lieu d'habitat et de l'ancien lieu de travail s'impose. La construction des cités était, en effet, largement liée à la position des puits : il était souhaitable que les mineurs puissent se rendre à leur travail à pied.

L'ensemble forme trois incursions dans la forêt, et se trouve limité au sud-est par l'ancienne voie ferrée, le marais Foucard - essentiellement couvert de peupliers - et la départementale 935. L'inscription de ces essarts - espaces défrichés - dans la forêt, révèle la finesse paysagère de l'époque. La cité, ouverte sur la D.375, gravit une pente douce. Le tracé de ses allées, parallèles aux courbes de niveaux, tire le meilleur parti de la topographie. Ici et là, des boqueteaux ponctuent la cité de leur présence forestière, en offrant des espaces de jeu. Quant aux jardinets, ils renforcent le caractère boisé de l'ensemble. "Au sommet", entre cité et forêt s'étend un grand mail de hêtres, superbe transition. Enfin, un alignement de hêtres borde la drève forestière, qui longe la fosse de Trois au Bois, en direction de l'étoile de Cernay. La cité du Pinson a été ré-



les ambiances de la cité : de la forêt au marais

comment réhabilitée ; le site de Sabatier a également fait l'objet d'un traitement paysager et touristique - fléchage, panneaux

panoramiques... Seul le site de Trois au Bois étend encore ses vastes "steppes", hier couvertes d'installations industrielles.



Carte de localisation, d'après IGN 1/25 000

Intérêts du site

Le terroir de Sabatier offre de beaux points de vue sur la forêt et les cités minières voisines. Il permet de comprendre leur enchevêtrement.

En grande partie réinvesti, le site rassemble des espaces d'habitat et de fosse de toute première qualité, tant du point de vue architectural, que paysager.

Dans la cité du Pinson s'étagent, sur les ondulations d'une butte de sable, différents modèles de petites maisons unifamiliales. Leur aspect coquet est dû à une architecture de brique rouge bien dessinée que réhausse l'emploi d'une brique vernissée bleue en encadrement de baies.

Dans cette architecture soignée, traditionnelle des cités jardins, la présence de deux bâtiments en bois surprend : situés sur une hauteur de la butte, l'église et son presbytère semblent veiller sur l'ensemble de la cité. Le jeu des volumes - encorbellements, porches...-, du vocabulaire - aisseliers, solives...- et des textures - bardeaux



de bois et planches verticales -, crée un événement architectural à travers lequel un petit morceau de Pologne est parvenu dans la cité du Pinson.

Nul doute qu'aujourd'hui encore cette architecture évocatrice des forêts polonaises parle toujours au cœur des habitants de la cité.



Problématiques

Axes de mutations

Ce site est déjà fortement pris en compte, puisqu'il a connu des aménagements récents. Pourtant des questions demeurent.

Quel doit être l'avenir de la fosse de Trois au Bois ? Le traitement paysager utilisé à Sabatier a consisté à reboiser la grande majorité des surfaces libérées. A Trois au Bois, les surfaces aplanies sont immenses : bassin de décantation, anciennes voies ferrées et usine démontée. La clairière minière ainsi constituée vibre de couleurs surprenantes, où la végétation est rare. Ce vide semble aujourd'hui résonner des voix de la foule des travailleurs et des bruits des immenses usines. Ce lieu pourra-t-il subsister ?

Se pose également la question de l'enclavement de ces espaces. Isolé derrière le marais Foucard et son épais rideau de peupliers, caché par l'urbanisation de la D.935, ce site risque l'étouffement. La mise en relation de la base de loisirs de Raismes avec l'ancienne fosse de Sabatier ouvre celle-ci à l'ouest. Hélas, la base elle-même se replie derrière la ville de Raismes.

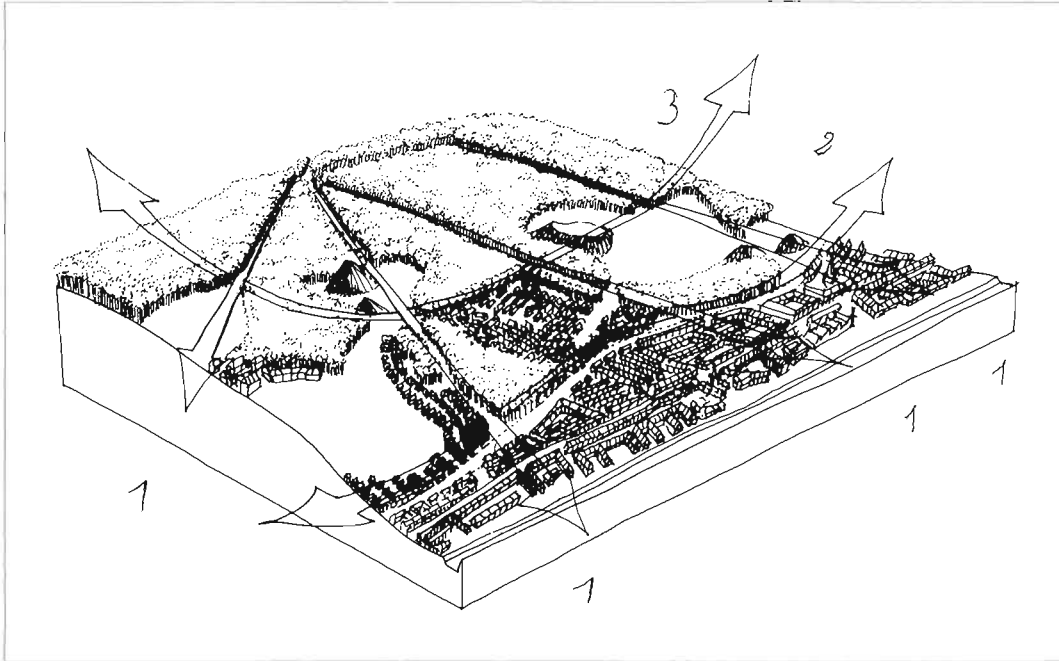
Orientations d'aménagement

Actions engagées

- réhabilitation des maisons et des voiries de la cité du Pinson,
- aménagement du site de Sabatier, et création de la maison de la forêt, au niveau de l'étoile de la Princesse,
- projet de création d'un parc urbain, au niveau du site de Sabatier, du côté de Bruay,
- projet de création d'une station d'épuration de l'eau par lagunage, dans le marais Foucart.

Actions nouvelles à entreprendre

- aménagement des espaces collectifs dans la cité, dans la mesure où certains arbres semblent s'épuiser,
- projet sur la partie plus récente de la cité, qui souffre du manque d'intérêt de son architecture, de son état médiocre et de son isolement encore plus grand,
- réhabilitation des mails, alignements, chemins et de toutes les structures mettant en relation les trois espaces,
- désenclavement des sites : l'avenir du marais Foucart, l'utilisation des anciennes voies ferrées qui longent les trois sites, les mettant en relation et les ouvrant sur les villes de Bruay-sur-l'Escaut et d'Escautpont.



Afin de permettre aux différents espaces de s'ouvrir vers l'extérieur et d'être en relation les uns avec les autres, deux directions sont à privilégier. L'une parallèle à la lisière forestière, dans la direction suivie par l'ancienne voie ferrée ; l'autre perpendiculaire, donnant accès à la ville.

1 : les allées forestières - drèves - peuvent être les supports des liaisons transversales de la forêt à la ville. L'étoile de Cernay devient, dès lors, un espace important.

2 : l'ancienne voie ferrée constitue l'armature des liaisons longitudinales entre les différents sites.

3 : Les espaces - clairières - miniers, qui ont presque tous, aujourd'hui, une vocation de loisirs, doivent être également mis en connexion les uns avec les autres.

Les carrefours, résultant de l'intersection de ces axes, doivent être traités en continuité avec les linéaires eux-mêmes.

Reconnaissance :

- ZNIEFF n° 7-1 : massif forestier de Saint-Amand et ses lisières

Les partenaires à associer :

- Commune
- ONF - Office National des Forêts
- PNR - Parc Naturel Régional
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement
- EPF - Etablissement Public Foncier -, qui est en charge des terrains des anciennes houillères.